

# **APPEL A CANDIDATURE**

## **Résidence d'artiste 2019**

### **Commune de Gurgy (89)**

---



## **CONTEXTE**

La commune de Gurgy, idéalement située à proximité d'Auxerre (10 km) et de l'autoroute A6 (6 km), compte 1 830 habitants.

La municipalité porte une attention particulière au développement de l'accès à la culture pour tous. C'est dans cette optique, qu'en 2012, l'Espace culturel a ouvert ses portes, offrant ainsi aux visiteurs une salle d'exposition de qualité.

De la peinture, en passant par la sculpture ou la photographie, l'Espace culturel propose aux visiteurs des thématiques diverses pour tous les âges.

Depuis son ouverture, ce bâtiment a accueilli 30 expositions et plusieurs animations (lecture spectacle, pièce de théâtre). La commune, soucieuse d'impliquer tous les publics, propose également une médiation pour les plus jeunes.

Cette volonté d'animer le village fut récompensée en octobre 2016 par l'obtention du prix de la Marianne de l'Yonne dans la catégorie animation. Ce prix vise à récompenser les initiatives les plus marquantes des communes en matière d'attractivité du territoire, de transition énergétique, de culture et patrimoine, d'animations, de sports, de services au public et d'intercommunalité.

Depuis 2017, la commune de Gurgy accueille des artistes en résidence à l'Espace culturel, avec une volonté d'impliquer les habitants dans le processus de création.

Cette année encore, la municipalité souhaite intégrer dans son programme culturel 2019, un projet de résidence d'artiste.



*Le bâtiment de l'Espace culturel*

## **MODALITES DE LA RESIDENCE**

Par « résidence », on vise le séjour au cours duquel l'artiste va développer une activité de création, de recherche ou d'expérimentation en bénéficiant de la mise à disposition temporaire d'un lieu (l'Espace culturel) pour développer son activité artistique.

Une convention sera établie entre l'artiste sélectionné et la commune de Gurgy, avant le début de la résidence, spécifiant les engagements de chacun.

### **> Durée**

La résidence se déroulera sur 3 semaines (dates à définir avec l'artiste).

### **> Période**

Août 2019.

### **> Lieu**

Espace culturel de Gurgy. Ce lieu comprend une salle d'exposition de 70m<sup>2</sup> (HSP : 2,75m) avec vestiaires, WC, réfrigérateur, alarme et wifi.

L'artiste devra prévoir le matériel nécessaire à sa résidence.

### **> Rémunération**

L'artiste percevra une bourse de 1 500 € pour ses honoraires. Une aide à la production (frais de matériel) sera accordée, en fonction du projet et évaluée avec l'artiste, à une hauteur de 800 € maximum. Cette rémunération sera versée sous présentation de facture.

Frais à la charge de l'artiste :

- Les frais liés à la vie courante (nourriture, déplacements durant la résidence, etc.)
- Les frais liés à des achats d'investissement : d'outils autres que ceux mis à sa disposition.

Le versement de la bourse se fera à la fin de la résidence.

### **> Hébergement**

L'artiste sera logé sur place par la commune de Gurgy.

### **> Profil du candidat**

Tout artiste engagé dans une démarche professionnelle de création.

L'artiste doit être en mesure de se déplacer avec son véhicule.

Il devra disposer d'une assurance responsabilité civile.

Dans le cas d'un artiste de nationalité étrangère, la personne devra être titulaire d'une carte de séjour.

L'artiste devra justifier d'un régime de sécurité sociale (ex : Maison des artistes-sécurité sociale) et avoir un numéro de Siret ou être représenté par une structure administrative lui permettant d'émettre une facture.

L'artiste devra être en règle avec les services fiscaux et sociaux.

### **> Communication**

La commune s'engage à prendre en charge la conception, la réalisation et la diffusion des supports de communication.

### **> Accompagnement**

L'artiste devra être autonome dans sa production.

Un appui logistique et technique pourra être apporté ponctuellement par les agents des services techniques de la commune.

# DESCRIPTIF DU PROJET

## > Enjeux

- L'artiste devra associer les habitants de Gurgy et du territoire à son projet artistique. La mobilisation de la population est centrale dans ce projet.

- L'artiste doit être en capacité de communiquer et d'interagir avec les gens.

- Afin que les participants puissent comprendre l'univers de l'artiste et son processus de création, il est important d'adopter une démarche pédagogique.

- L'artiste devra communiquer sur son projet au moyen des réseaux sociaux.

Un blog ou une page facebook sera mis en place en début de résidence, afin de pouvoir partager et communiquer sur l'évolution du projet.

## > Objectifs

- Permettre au plus grand nombre d'appréhender l'art sous toutes ses formes lors de la résidence artistique.

- Créer du lien social et favoriser les relations intergénérationnelles.

- Permettre aux habitants de Gurgy et de l'Auxerrois de s'exprimer par le biais de différentes disciplines (art plastique, photographie, écriture...).

- Associer divers publics au projet (ex : associations, établissements spécialisés, Maison De la Jeunesse...).

## > Critères de sélection

- Le projet doit répondre aux objectifs cités précédemment

- Dossier artistique

- Aptitude à gérer un projet participatif

- Faisabilité du projet au regard des diverses contraintes : budget, espace défini : salle de l'espace culturel, territoire périurbain

- Qualité et originalité de la démarche

## **DEPOT DES CANDIDATURES**

Le dossier sera rédigé en français. Il devra comporter les éléments suivants :

- le formulaire administratif complété
- un C.V. à jour (avec parcours et expériences)
- un dossier de références (projets avec visuels et textes synthétiques)
- un texte de présentation du projet de résidence

**Limite dépôt des candidatures** : samedi 30 mars 2019

Merci de bien vouloir nous retourner le dossier à l'adresse suivante :

Mairie de Gurgy,  
11 rue de l'Île Chamond,  
89250 Gurgy

Les dossiers seront examinés par une commission d'experts, composée de professionnels (artiste, critique d'art, technicien...). Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

La décision sera rendue mi-avril 2019.

## **CONTACT**

Pour toute question concernant l'appel à candidature, merci de nous contacter par mail [culturetourisme.gurgyyonne@gmail.com](mailto:culturetourisme.gurgyyonne@gmail.com) ou par téléphone : 03 86 53 02 86.

# APPEL A CANDIDATURE – RESIDENCE D'ARTISTE 2019

Commune de Gurgy



## FORMULAIRE ADMINISTRATIF

### Dépôt de candidature

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

N° téléphone fixe et portable :

Adresse mail :

Site internet, blog, page FB :

N° sécurité sociale :

N° SIRET/MDA :